



HAL
open science

Master Droit international et européen

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit international et européen. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029051

HAL Id: hceres-02029051

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029051>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000401

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit international et européen

Présentation de la mention

La mention ambitionne de former des juristes en droit international et européen. A cette fin, elle propose en master 1 un enseignement généraliste puis en master 2 une spécialisation autour de six grands thèmes : « Droit international et européen public et privé », « Gouvernance et financement du développement », « Sécurité internationale, défense, intelligence économique », « Droit et pratique des affaires internationales », « Droit de l'environnement, des espaces et ressources maritimes et de l'aménagement du littoral », « Droit européen des affaires ». Les jeunes diplômés peuvent ensuite prétendre à la profession d'avocat, de juriste d'entreprise ou encore de juriste dans une organisation internationale sans oublier la fonction publique (et notamment la profession d'enseignant-chercheur). Quelques spécialités sont ouvertes à la formation continue. L'alternance n'est en revanche pas proposée. De nombreux partenariats internationaux ont été conclus avec des universités étrangères.

Indicateurs

Effectifs constatés	2008 : 33 (M1) 117 (M2) 2009 : 25 (M1) 130 (M2)
Effectifs attendus	200
Taux de réussite (2008-2009)	63 % (M1) ; 82 % (M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Droit international et européen » est une mention classique que l'on retrouve dans plusieurs autres universités. Ce n'est pas pour autant qu'elle perd sa raison d'être. En effet, il s'agit d'une mention qui s'appuie sur une solide équipe d'enseignants-chercheurs et sur deux laboratoires réputés. L'articulation entre le M1 et le M2 est cohérente : le M1 généraliste prépare à la spécialisation en M2. Une spécialité, toutefois, ne semble pas avoir sa place dans la mention : c'est la spécialité « Droit de l'environnement, des espaces et ressources naturelles et de l'aménagement du littoral ». Celle-ci comporte davantage d'enseignements de droit interne et trouverait sans doute plus sa place dans la mention de « Droit public ».

L'université de Nice a conclu plusieurs partenariats avec des universités étrangères afin d'accueillir des étudiants Erasmus, mais aussi autres qu'Erasmus. Elle dispose ainsi d'un solide réseau international contribuant à sa



notoriété. Pour faciliter l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'établissement a mis en place une politique de stages. Il est toutefois dommage, qu'au niveau du master 1, ces derniers ne soient que facultatifs. Par ailleurs, l'absence de comité de pilotage de la mention se fait sentir dans la mesure où il n'existe pas véritablement de suivi fiable quant au devenir des diplômés. A chaque fois, le taux d'insertion professionnelle n'est qu'approximatif.

- Points forts :
 - Une solide équipe pédagogique et de bons centres de recherche.
 - Un effort de mutualisation en M1.
 - Un bel éventail de matières proposées.
 - L'origine diversifiée des étudiants.

- Points faibles :
 - L'absence de pilotage de la mention, mais annonce de la constitution d'un conseil de perfectionnement.
 - Un manque d'informations précises sur la satisfaction et le devenir des diplômés.
 - La faiblesse des effectifs du M1 (du reste, l'objectif des 200 étudiants dans la mention pour les années à venir est très optimiste).
 - La faible mutualisation des cours en M2.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Le pilotage de la mention devrait effectivement être mis en place afin notamment d'améliorer la mutualisation de certains enseignements. Il serait souhaitable de pouvoir disposer de statistiques fiables quant au devenir des étudiants.

Afin de faciliter l'insertion professionnelle, il pourrait être intéressant de mettre en place des stages obligatoires dès le M1. La formation continue pourrait être davantage développée. Il pourrait être utile de recourir à la formation par alternance.

La spécialité « Droit de l'environnement, des espaces et ressources naturelles et de l'aménagement du littoral » trouverait sans doute plus sa place dans la mention de « Droit public ».

Appréciation par spécialité

Droit international et européen public et privé

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à délivrer une formation généraliste dans le droit international et le droit européen public et privé. Chaque semestre de la spécialité est composé d'une unité d'enseignement (UE) fondamentale de deux cours magistraux obligatoires (droit de la responsabilité internationale et règles matérielles du droit international privé et arbitrage au semestre 1 ; droit international pénal et l'espace de liberté, sécurité et justice de l'Union européenne au semestre 2) et d'une UE de cours optionnels. Il s'agit d'une spécialité axée sur la recherche. Ainsi chaque étudiant doit rédiger un mémoire. Le volume horaire n'est pas trop conséquent de manière à permettre aux étudiants de consacrer du temps à la rédaction du mémoire. La spécialité se propose de former les étudiants à la carrière universitaire, mais également aux métiers d'avocat, de juriste dans des organisations internationales ou des entreprises. La spécialité n'est ouverte ni en formation continue, ni en alternance.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2008 : 24 2009 : 19
Effectifs attendus	25
Taux de réussite (2009/2010) parcours recherche parcours professionnel	100 % 80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité couvre de nombreux aspects du droit international et du droit européen tant public que privé. Ce qui est une force, mais aussi une faiblesse, car à vouloir ainsi couvrir le plus grand nombre de matières (afin d'attirer le maximum d'étudiants), la spécialité perd sans doute en lisibilité (on observe toutefois une prédominance du droit international sur le droit de l'Union européenne au stade des cours obligatoires). C'est d'autant plus dommage que les débouchés professionnels de la mention semblent se limiter à la profession d'enseignant-chercheur. S'il est fait état de perspectives de carrières dans le milieu des organisations internationales, il faut rappeler que le nombre de postes demeure très limité et que plusieurs autres universités y préparent également. Aucun stage n'est proposé durant la formation. De manière générale, cette spécialité ne facilite pas l'insertion professionnelle. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine du droit européen privé. L'étude de cette branche du droit passe nécessairement par une bonne implication des professionnels. L'attractivité du diplôme pour les étudiants français pose des questions puisqu'ils n'étaient respectivement que 10 en 2008 et 2 en 2009.

- Points forts :

- La forte place accordée au mémoire.
- Une bonne équipe pédagogique.
- L'adossement à la recherche.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle n'ouvre guère à des carrières autres qu'académiques.
- Une spécialité totalement déconnectée du milieu professionnel (aucun professionnel dans l'équipe pédagogique).
- Des enseignements trop généralistes pour une spécialité.
- Une faible attractivité du diplôme pour les étudiants français.
- L'absence de maîtrise des méthodes d'évaluation par les étudiants et du suivi du devenir des étudiants.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

En dépit du fait qu'il s'agit d'une spécialité axée sur la recherche, il serait sans doute souhaitable de développer le caractère professionnalisant.

Un recentrage des matières pourrait également apporter davantage de lisibilité.

Il faudrait aussi améliorer le pilotage du diplôme en l'ouvrant à des personnalités extérieures, et mettre en place un véritable suivi sur le devenir des étudiants.

Gouvernance et financement du développement

- Présentation de la spécialité :

Le droit du développement est un domaine sur lequel l'Institut du droit de la paix et du développement a une solide réputation. La spécialité « Gouvernance et financement du développement » s'inscrit dans ce prolongement. Elle se divise en deux parcours : un parcours recherche et un parcours professionnel. De manière classique, le parcours recherche se matérialise par la rédaction d'un mémoire tandis que le parcours professionnel comporte un stage obligatoire. Les modalités de contrôle des connaissances sont également différentes. En revanche, tous les cours sont les mêmes et sont obligatoires (pas d'options). Cette spécialité permet d'ouvrir vers les métiers d'enseignant-chercheur, d'avocat, de juriste d'entreprise, de juriste dans une organisation internationale (en particulier l'Union européenne) ou une organisation non gouvernementale ainsi que dans les nombreuses institutions qui s'intéressent aux questions du développement. Cette spécialité ne s'adresse pas uniquement aux étudiants ayant suivi un cursus en droit. Elle s'adresse également aux étudiants de science politique ainsi qu'aux étudiants d'économie et de gestion, voire d'autres filières. La spécialité est ouverte en formation initiale et en formation continue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2008 : 32 2009 : 44
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	76 % (2009)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité « Gouvernance et financement du développement » offre une formation pointue, susceptible d'attirer les étudiants souhaitant se spécialiser sur ces questions. Les deux parcours proposés sont cohérents : un parcours recherche avec la rédaction d'un mémoire (précédé d'un séminaire de méthodologie de la recherche), un parcours professionnel avec un stage d'une durée minimum de trois mois dans une institution spécialisée dans le développement. En termes de débouchés, en revanche, cette spécialité soulève quelques interrogations. Si sur le papier les perspectives de carrières sont nombreuses, il serait bon de savoir ce qu'il en est en réalité. Or, il n'existe pour l'heure, aucune statistique sur le taux d'insertion des diplômés. Par ailleurs, les effectifs attendus pour les prochaines années sont de 30, avec une composition paritaire entre étudiants français et étudiants étrangers. Il n'est



pas si évident que cet équilibre puisse être atteint dans la mesure où pour l'année 2009/2010, 42 étudiants sur 44 étaient des étudiants étrangers. La spécialité manque donc d'attractivité sur le plan national. Il en va de même pour la formation continue puisqu'au cours des années précédentes (2008/2009 ; 2009/2010), seul un étudiant était inscrit sous ce régime.

- Points forts :
 - Une solide équipe pédagogique.
 - Une approche transversale des questions du développement.
 - La durée du stage de trois mois minimum.

- Points faibles :
 - L'absence de praticiens dans l'équipe pédagogique.
 - Des débouchés incertains.
 - Un manque d'attractivité envers les étudiants français (2/44 en 2009/2010).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place un comité de pilotage destiné notamment à suivre l'insertion professionnelle des diplômés.

L'équipe pédagogique pourrait être plus diversifiée en faisant appel à des praticiens.

Sécurité internationale, défense, intelligence économique

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est axée sur les thématiques de la sécurité internationale, de la défense et de l'intelligence économique. Elle propose un parcours recherche et un parcours professionnel. Les étudiants du parcours recherche doivent rédiger un mémoire tandis que les étudiants du parcours professionnel doivent effectuer un stage de trois mois minimum. Une fois leur cursus achevé, les étudiants peuvent prétendre aux concours de la fonction publique tant d'Etat (en particulier aux ministères de la défense et des affaires étrangères, à la MINEFI - Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie -) et territoriale qu'internationale. Ils peuvent également prétendre notamment aux métiers de l'intelligence économique en tant que « lobbyiste » ou en tant que consultant. La formation ne s'adresse pas exclusivement aux juristes. Elle est ouverte à la formation continue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2008 : 29 2009 : 23
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	2008 : 89,66 %(FI), 100 %(FC) 2009 : 82,61 %(FI), 50 % (FC)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR



- Appréciation :

La spécialité offre une solide formation dans le domaine de la sécurité internationale, de la défense et de l'intelligence économique. Bien que concernant un domaine très spécifique, les enseignements couvrent de nombreux aspects de la question. La formation associe étroitement enseignants-chercheurs et praticiens à travers les cours et conférences. C'est une spécialité indiscutablement professionnalisante sur un domaine en constant essor. Les débouchés des diplômés semblent très diversifiés et de haut niveau. L'aspect recherche, en revanche, n'est pas très bien valorisée. Les crédits accordés tant au mémoire qu'au stage sont faibles (seulement 6 crédits européens - ECTS - sur 30). Le coefficient n'est que de 2. Enfin, bien qu'ouvert à la formation continue, peu d'étudiants sont inscrits sous ce régime.

- Points forts :

- Une bonne attractivité d'une spécialité originale.
- Une bonne professionnalisation.
- Une équipe pédagogique de qualité et diversifiée (entre praticiens et professionnels).
- La formation d'une semaine à l'Institut des hautes études de défense nationale.

- Points faibles :

- Le manque d'attractivité de la formation continue.
- La recherche n'est que très peu valorisée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Un effort pourrait être mis en œuvre pour développer la formation continue afin de développer le parcours professionnel. Le parcours recherche pourrait être renforcé.

Il serait souhaitable de disposer de statistiques précises quant au taux d'insertion professionnelle des diplômés.

Droit de l'environnement, des espaces et ressources maritimes et de l'aménagement du littoral

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, ouverte en 2008, vise à former des juristes spécialisés dans le domaine environnemental et maritime. Ceux-ci doivent pouvoir ensuite aspirer à travailler dans une administration centrale ou territoriale, dans une organisation internationale ou encore une organisation non gouvernementale. La spécialité prépare également à la profession de magistrat ou bien encore d'avocat. L'orientation de la spécialité est résolument professionnelle. Si certains cours théoriques sont au programme, un accent est clairement mis sur la pratique. La spécialité est ouverte à un large public désireux tant d'acquérir que d'approfondir les connaissances en droit de l'environnement. C'est une spécialité qui est ouverte en formation continue et en formation initiale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2008 : 16 2009 : 15
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	2008 : 87,5 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO



- Appréciation :

La spécialité offre aux étudiants un bon bagage juridique dans le domaine du droit de l'environnement tout en leur apportant d'utiles compétences dans des domaines transversaux. Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs ainsi que des praticiens. Le rattachement à la mention « Droit international et européen » n'est pas forcément opportun dans la mesure où la majorité des enseignements relève du droit interne. L'effectif est raisonnable. Il serait toutefois bon de connaître le nombre d'étudiants inscrits en formation continue. Les perspectives professionnelles semblent bonnes même si la jeunesse de la spécialité et l'absence de statistiques précises méritent de garder une certaine prudence. Enfin, il n'est pas certain que cette spécialité offre de véritables perspectives en termes de carrières au sein des organisations internationales.

- Points forts :

- Une bonne spécialisation.
- Une bonne diversité de l'équipe pédagogique.
- La durée de trois mois minimum du stage.

- Points faibles :

- La part trop faible dans l'enseignement du droit international et du droit européen.
- Le faible niveau de crédits ECTS du au stage (seulement 11 ECTS/60 au deuxième semestre).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'intégrer cette spécialité à la mention de « Droit public » ou envisager de mieux l'inscrire dans la perspective internationale et européenne de la mention en renforçant considérablement les enseignements internationaux et européens.

Il conviendrait de mieux valoriser le stage par le renforcement des crédits européens.

Droit et pratique des affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, ouverte en 2008, vise à former des juristes dans le domaine de l'ingénierie financière ou de la gouvernance des entreprises. Elle est composée d'enseignements obligatoires (dont certains en anglais) et d'enseignements facultatifs. L'orientation retenue est résolument professionnelle. A cette fin, les enseignements sont axés sur la pratique y compris lorsque ces derniers sont dispensés par des enseignants-chercheurs. Cette spécialité prépare à la profession de juriste d'entreprise, d'avocat spécialisé dans le droit des affaires internationales, de négociateur international ou encore de cadre supérieur généraliste d'entreprise. La spécialité est ouverte en formation continue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	2008 : 17 2009 : 30
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	2008 : 88 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité originale qui répond à de véritables besoins (en particulier, elle semble avoir trouvé un écho favorable chez les étudiants). Elle repose sur un corps enseignant mêlant adroitement enseignants-chercheurs et praticiens (même si la part de ces derniers pourrait sans doute être renforcée). En dépit de sa jeunesse, cette spécialité semble offrir d'intéressants débouchés si l'on s'en tient à la première promotion. Ces statistiques mériteraient cependant d'être affinées par la mise en place d'un véritable suivi sur le devenir des diplômés. Si la spécialité est ouverte en formation continue des statistiques manquent quant au nombre réel d'étudiants inscrits sous ce régime. Enfin, la dimension internationale de la spécialité ne ressort pas clairement au regard de l'intitulé des différentes matières enseignées.

- Points forts :

- Une formation originale, ciblée professionnellement.
- La transversalité des matières enseignées.
- Des enseignements juridiques en anglais.
- La qualité de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- L'intitulé de la spécialité manque de précision.
- Les professions auxquelles prépare le diplôme pourraient être davantage précisées.
- La part de l'international pourrait être renforcée.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

L'intitulé de la spécialité pourrait être précisé et les enseignements en international pourraient être renforcés.

Il serait souhaitable d'instaurer un véritable suivi du devenir des diplômés en renforçant le pilotage de la spécialité.

Droit européen des affaires

- Présentation de la spécialité :

Tenant compte de la place sans cesse croissante du droit de l'Union européenne dans la réglementation des activités économiques, la spécialité vise à former des juristes dans le domaine du droit européen des affaires. Cette formation doit permettre ensuite d'intégrer des cabinets d'avocats, de conseils de « lobbying », des administrations territoriales, nationales et internationales. La spécialité allie enseignements théoriques et pratiques. Un stage minimum de deux mois est prévu. Les informations relatives à la formation continue ou la formation par alternance sont à préciser.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Il s'agit d'une création de spécialité qui vise à répondre à la forte demande en matière de droit européen des affaires. Elle offre à cette fin une bonne spécialisation en droit, mais également en économie. Un accent a en effet été mis sur l'interdisciplinarité. La maquette est cohérente. Si la dimension recherche n'est guère présente, celle-ci est compensée par une forte volonté de professionnalisation. Un bon équilibre est réalisé entre enseignants-chercheurs et praticiens. La durée minimum du stage est toutefois un peu courte (deux mois).

- Points forts :

- L'intégration d'un enseignement de la chaire Jean Monnet.
- Des cours dispensés en anglais.
- Des efforts de mutualisation.

- Points faibles :

- Aucun suivi du devenir des étudiants.
- La durée minimale du stage un peu courte.
- Aucune information concrète sur la formation professionnelle ou par alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'assurer un suivi des étudiants en renforçant le pilotage de la spécialité.

En tant que spécialité professionnelle, il serait sans doute opportun de développer l'alternance et la formation continue. De même, la durée du stage pourrait être augmentée.